a chronique Ovine

Semaine 25 du 23 juin 2023

Lutte des agnelles : le poids ne suffit pas



Quels que soient son âge à la mise à la reproduction et son type génétique, l'agnelle de renouvellement présente des particularités qui influencent directement son taux de fertilité.

Parmi les deux conditions à respecter afin d'atteindre 80 % de fertilité lors de leur première mise à la reproduction, le moment de l'année est essentiel. En effet, la durée de la saison sexuelle des agnelles est courte : en général, de septembre à décembre. Certes, les races dites « désaisonnées » ont la

capacité de se reproduire en lutte naturelle au printemps. De façon très schématique, il s'agit des races rustiques, prolifiques ainsi que des lle de France, Berrichon du Cher et Charmoise dans les races bouchères.

Une mauvaise réponse à l'effet mâle

Mais la faculté à répondre à l'effet mâle ne s'applique qu'aux femelles adultes. Les résultats de fertilité des agnelles en lutte naturelle de printemps sont très variables et en général médiocres. Pour assurer leur fertilité, deux méthodes sont alors mises en œuvre : la synchronisation des chaleurs au printemps et au cours de la première moitié de l'été, ou bien la lutte naturelle en automne.

En saison sexuelle, le poids des agnelles à la première mise à la reproduction reste le principal facteur de variation de la fertilité. L'objectif des deux tiers du poids adulte, soit 47 kg pour les races lourdes utilisées en France, reste la référence. Pour les agnelles n'atteignant pas ce poids plancher, le taux de fertilité est en effet inférieur de 33 %.

Pour en savoir plus sur la conduite des agnelles, une fiche technique est à votre disposition sur ciirpo.idele.fr : « *itinéraires d'une agnelle de renouvellement productive* ».

Photo 25-23 : au printemps, il est conseillé de synchroniser les agnelles pour assurer leur fertilité CP : CIIRPO

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les Conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)